

Nous le disons hautement, nous faisons des vœux pour le rétablissement du jubé. Afin de satisfaire aux exigences du jour, on pourrait le rendre plus transparent qu'autrefois en réservant des jours au rez-de-chaussée. Grâce à tous les documents que nous possédons, un architecte habile pourrait aisément exécuter ce travail de restauration. Rendons au chœur tout ce que sa ceinture avait de secret et de mystérieux; ce sera se conformer à l'esprit de la liturgie catholique qui est de traiter mystérieusement ses divins offices: cet esprit se révèle par l'usage de la langue latine inconnue du vulgaire, par le silence du canon, par le voile qui se tirait jadis sur le sanctuaire et sur l'autel après la préface (1), par les jubés et les clôtures du chœur que le clergé seul pouvait franchir. Qu'a-t-on gagné en matière de religion à laisser tout voir? La raison n'est-elle pas devenue hardie et téméraire comme le regard? N'est-il pas vrai que rien n'affaiblit la foi et la piété comme la familiarité avec les choses saintes?

Le chœur n'est aujourd'hui séparé de la nef que par une grille dormante en fer forgé et doré, à hauteur d'homme. Il serait difficile de dire qu'elle convient à notre vaste et antique cathédrale, qu'on y retrouve cette intelligence qui présidait durant le Moyen-âge à l'ornementation de nos églises, qu'il y a d'harmonieuses proportions avec le gigantesque édifice; mais du moins elle est riche et l'on s'est efforcé d'y reproduire des formes du XIII<sup>e</sup> siècle; elle n'est pas là pour déplaire.

Maintenant pénétrons dans le chœur.

(1) Il nous reste quelques vestiges de cet ancien usage dans le grand voile blanc qui cache le sanctuaire pendant le carême.

## CHAPITRE SIXIÈME

### *Chœur et Sanctuaire anciens.*

La période ogivale vit construire des chœurs vastes et majestueux; à cette époque, il y avait, dans toutes les grandes églises, un clergé très nombreux qui y chantait l'office du jour et de la nuit. A Chartres, le clergé de la cathédrale se composait de l'évêque, de ses vicaires-généraux, de ses chapelains, de soixante-douze chanoines au moins, parmi lesquels dix-sept dignitaires; les clercs du chœur étaient ordinairement très nombreux, plus de cinquante d'entr'eux remplissaient les fonctions de diacres, sous-diacres, acolytes, thuriféraires, heuriers-matutiniers, aides de cérémonies et clercs de l'œuvre. Il y avait six marguilliers clercs ou sacristains qui étaient au moins diacres; celui de semaine couchait dans l'église. Les marguilliers laïques ou porte-masse n'étaient que deux; il y avait en outre les dix enfants de chœur ou enfants d'aube. C'était une assistance d'environ deux cents personnes. Il fallait donc un chœur d'une grande étendue pour les contenir et leur permettre de se déployer dans les cérémonies religieuses. Aussi les dimensions du chœur chartrain dépassent-elles celles de la plupart des chœurs de France: il comprend quatre travées en longueur et le rond-point qui en compte sept en pourtour; il mesure près de 40 mètres de long dans œuvre et plus de 16 mètres de large, il offre une surface d'environ 650 mètres carrés.

Bien que le plan de Félibien n'indique pas de marches à l'entrée du chœur, nous devons admettre que l'aire du chœur était plus élevée que celle de la nef, car il est facile de constater que les bases des colonnes y sont plus élevées de près de 50 centimètres. Deux marches d'une bonne largeur, à la quatrième travée conduisaient au sanctuaire et enfin on

montait à l'autel placé au centre du rond-point, par trois degrés. Le motif de ces surélévations successives est rationnel : l'architecte a voulu que l'officiant fût visible de tous les points du chœur.

Sauf quelques légères différences que nous avons indiquées plus haut, les formes architecturales sont les mêmes que dans la nef : dans les travées parallèles les colonnes sont cantonnées de quatre colonnettes, mais au rond-point, il n'y a qu'une seule colonnette, ce dont Viollet-Leduc rend compte dans son *Dictionnaire raisonné d'architecture* comme il suit : « Le plan de la cathédrale de Chartres est le plan le plus remarquable et le mieux raisonné du moyen-âge : Ici apparaît une disposition dont les architectes du XIII<sup>e</sup> siècle ne se départent plus à partir de 1220 environ : nous voyons en effet les piliers du rond-point prendre comme surface en plan une moins grande importance que ceux des travées parallèles. Cela était fort bien raisonné d'ailleurs : Ces piles plus rapprochées et ne recevant qu'une nervure de la grande voûte n'avaient pas besoin d'être aussi épaisses que celles des travées parallèles plus espacées et recevant un arc-doubleau et deux arcs-ogives des grandes voûtes (1). »

Le triforium est construit absolument comme dans le reste de l'église ; il faut en dire autant des petites roses et des fenêtres latérales ; celles du rond-point ont une forme particulière exigée par l'étroitesse des travées : elles s'élancent en immenses lancettes depuis la corniche du triforium jusqu'aux arcs-formerets.

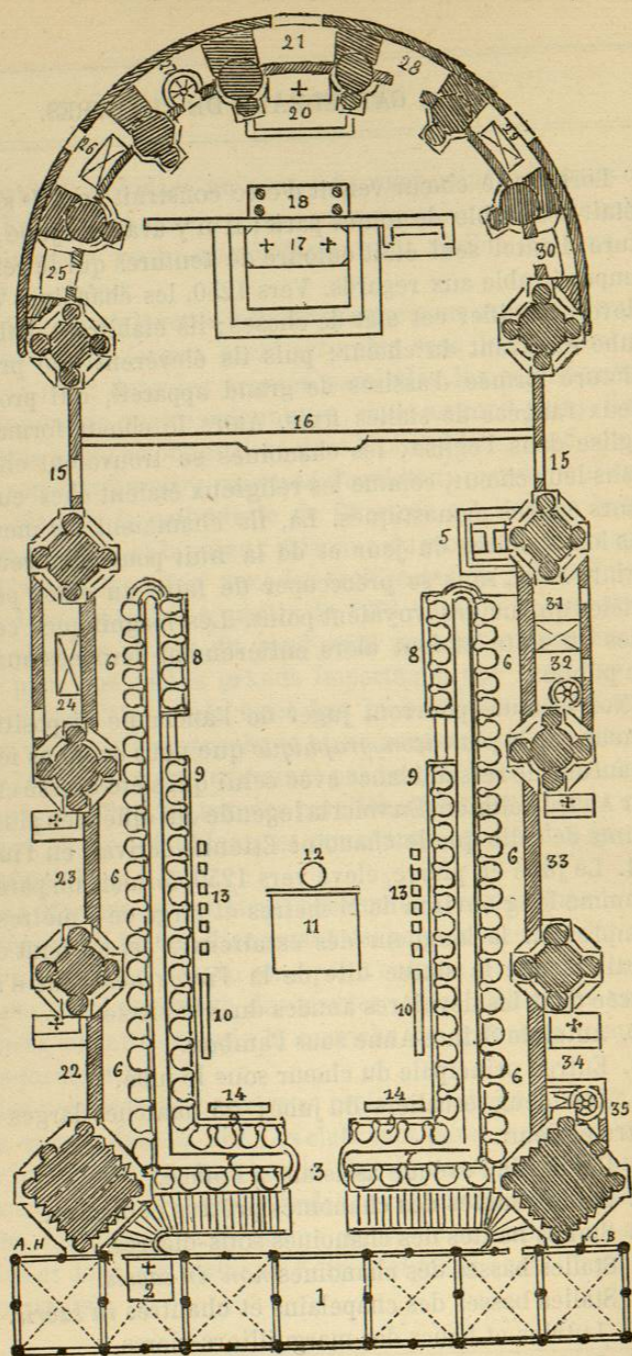
Les nervures de la voûte se croisent à chaque travée latérale comme dans la nef. Les clefs sont percées en leur milieu par un œillard quadrilobé ; la clef du rond-point où se réunissent sept nervures ogivales est à remarquer : outre le riche feuillage qui la décore on aperçoit sculpté en avant, peint et doré, un buste de Notre-Seigneur entre deux anges adorateurs.

(1) *Dictionnaire*, V. *Architecture*, tome 1<sup>er</sup>, page 136.

Lorsque le chœur venait d'être construit au XII<sup>e</sup> siècle, il était accessible de toutes parts ; il n'y avait ni jubé, ni clôture ; l'autel seul était entouré de tentures qui le rendaient impénétrable aux regards. Vers 1250, les chanoines crurent devoir modifier cet état de choses ; ils établirent d'abord un jubé en avant du chœur ; puis ils élevèrent une première clôture formée d'assises de grand appareil, qui protégeait deux rangées de stalles fixes. Alors le chœur formait une église dans l'église, les chanoines se trouvaient chez eux dans leur chœur, comme les religieux étaient chez eux dans leurs églises monastiques. Là, ils chantaient les messes et les longs offices du jour et de la nuit pour Dieu seul et sa sainte Mère, sans se préoccuper de faire un office pour les fidèles qui ne les voyaient point. Les magnifiques cérémonies du culte étaient alors entièrement dérobées aux yeux du public.

Nos lecteurs pourront juger de l'ancienne disposition du chœur par le *plan iconographique* que nous donnons ici ; il a beaucoup de ressemblance avec celui qui a été dressé en 1678 par André Félibien. En voici la légende qui diffère en plusieurs points de celle que le chanoine Etienne écrivait en 1700.

1. Le jubé en pierre, élevé vers 1250, formait un parallélogramme long environ de 21 mètres et large de 4 mètres en y comprenant la longueur des escaliers ; c'est au haut de ces escaliers que la statue dite de la *Vierge noire* fut d'abord placée dans les dernières années du XV<sup>e</sup> siècle.
2. Autel de Sainte-Anne sous l'ambon.
3. Entrée principale du chœur sous le jubé.
4. Les deux escaliers du jubé ; 25 marches larges d'un mètre et demi.
5. Chaire de l'évêque assistant à l'office.
6. Stalles hautes des chanoines prêtres et diacres.
7. Stalles hautes des chanoines sous-diacres.
8. Stalles basses des chanoines *non in sacris*.
9. Stalles basses des chapelains et chantres *in sacris*.
10. Lutrins et bancs des marguilliers-clercs.
11. La sellette fermée des choristes.
12. L'aigle en métal pour le chanoine semainier.

PLAN DU CHOEUR AVANT LE XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

13. Sièges des enfants d'aube.  
 14. Sellettes des chapelains *non in sacris*.  
 15. Entrées latérales du chœur, beaucoup plus étroites qu'aujourd'hui.  
 16. Les marches du sanctuaire; à cinq mètres au-dessus, la *trabes* traversait le chœur dans toute sa largeur.  
 17. Le maître-autel entouré de six colonnes de métal argenté, surmontées d'un ange et reliées par des courtines suspendues au moyen de tringles de bronze doré. Les anges tenaient les instruments de la Passion, et les courtines étaient de la couleur liturgique du jour.  
 18. Estrade supportée par quatre colonnes : on y exposait, dans les grandes circonstances, la *sainte châsse*, de manière à ce que les pèlerins pussent passer par dessous.  
 19. La chaire antique ou *cathedra* épiscopale en marbre, au côté sud du maître-autel.  
 20. Autel des *corps saints* ou autel de *retro*.  
 21. Les *corps saints* renfermés dans des châsses et placés sous un édicule en métal. Parmi ces *corps saints* se trouvaient à l'origine ceux de saint Piat et de saint Taurin.  
 22. La chapelle de saint Guillaume d'Aquitaine, simplement adossée ainsi que les autres chapelles aux grandes colonnes du chœur.  
 23. La chapelle de saint Jean l'Évangéliste.  
 24. Chambre à coucher d'un marguillier laïc. Ces divers officiers qui reposaient dans l'église sur des lits de camp avaient pour mission d'empêcher les vols nocturnes.  
 25. Premier trésor. L'église de Chartres était une des plus riches du monde en fait de reliques précieuses. On peut en voir le détail dans J. Sablon et d'autres historiens anciens et modernes (1).  
 26. Chambre à coucher d'un marguillier clerc.  
 27. Escalier à vis pour monter aux corps saints.

(1) *Le Catalogue des reliques et joyaux de Notre-Dame de Chartres*, par M. L. Merlet, 1885, est ce que nous possédons de plus complet et de plus exact.

28. Le cabinet des chapes et autres parements qui servaient chaque jour.  
 29. Chambre à coucher du porte-croix.  
 30. Second trésor des reliques.  
 31. Chambre à coucher d'un marguillier laïc.  
 32. Entrée de l'horloge du chœur.  
 33. Chapelle de saint Martin.  
 34. Chapelle de saint Lubin.  
 35. Chambre à coucher du queux et tourelle du réveil des officiers de l'église.

A cette liste nous ajouterons quelques explications.

*Chapelle sous le jubé.* Le plan d'André Félibien la nomme *chapelle de sainte Anne sous l'ambon*; autrefois c'était la *chapelle des trois Maries*, où se devait chanter chaque jour la messe fondée par Charles V au mois de juillet 1363; cette fonction appartenait à l'un des douze chapelains heuriers (1). Plus tard elle reçut le nom de *chapelle sainte Anne*, parce qu'on y gardait le chef de cette bienheureuse mère de la T. S. Vierge. Près de cette chapelle et en avant du jubé fut placée au XVI<sup>e</sup> siècle la statue miraculeuse de *N.-D. du Pilier* dite la *Vierge noire*. Nous y reviendrons plus tard dans un chapitre spécial.

*Les portes.* La principale entrée du chœur se trouvait sous le jubé dans l'axe de la nef; les deux portes latérales, moins larges que celles qui existent aujourd'hui, occupaient à peu près la même place. Ces trois entrées étaient fermées par des grilles ouvrantes d'un beau travail artistique du XIII<sup>e</sup> siècle et garnies d'un voile ou rideau historié qui variait selon les solennités; il se tirait à certains moments de la messe et des offices. Nous pouvons avoir une idée de ces rideaux par la description que nous en donne Souchet. « En 1557, dit-il, maistre Boyer, évêque de Saint-Malo et pré-vost de Normandie en l'église de Chartres, fit présent de ce beau tableau de broderie où est la représentation d'un crucifiement de Notre-Seigneur sur le Calvaire qui est sur

(1) *Cartulaire*, vol. II, page 197.

» la porte d'entrée du chœur du côté du revestiaire (1). » On le voit, les chanoines étaient à l'abri de tous les regards; nous en avons déjà dit le motif symbolique.

*Les stalles.* Nos anciennes stalles remontaient à l'an 1220 ainsi qu'il appert d'un règlement fait par le doyen Barthélemi en 1212 (1). Nous ne savons pas sur quoi s'appuyait Viollet-Leduc pour avancer qu'elles dataient seulement du XIV<sup>e</sup> siècle. Elles étaient en bois, comme toutes celles de la période ogivale, et remarquables par leur élégante simplicité; elles devaient avoir une grande ressemblance avec celles de la cathédrale de Poitiers, qui existent encore. Deux colonnettes, une en bas et une en haut, décoraient chaque parclose; les accoudoirs étaient élargis en forme de spatules: les *miséricordes* ou *patiences* avaient pour décoration sculpturale, des feuilles, des fruits, des animaux, des scènes historiées. On comptait près de soixante stalles *hautes* se suivant sans interruption et cinquante stalles *basses* laissant un seul vide de chaque côté pour donner accès aux stalles hautes; le parquet de celles-ci était élevé de trois marches au-dessus du pavé du chœur, les autres ne l'étaient que d'une seule marche. Le dossier des stalles inférieures servait de prie-Dieu aux chanoines des stalles supérieures; mais lorsqu'il fallait se mettre à genoux, il y avait cet inconvénient assez fréquent dans nos cathédrales, qu'aux interstices, il n'y avait pas de prie-Dieu et les chanoines en dignité pour se mettre à genoux étaient obligés de se serrer afin de faire place à leurs confrères. Aujourd'hui cet inconvénient n'existe plus parce qu'en face des interstices il n'y a pas de hautes stalles.

Les stalles de Poitiers, qui, avons-nous dit, étaient semblables aux nôtres, en différaient cependant sur ce point que des panneaux en menuiserie avec arcatures aveugles et cor-

(1) *Histoire du diocèse*, tome IV, page 12.

(2) *Cartulaire*, tome II, page 95. Le doyen Barthélemi était un homme distingué: la science des Saints Canons et l'intégrité de ses mœurs le firent appeler au siège épiscopal de Paris en décembre 1223.

niches garnies de crosses végétales surmontaient les stalles hautes; ces hauts dossiers n'existaient pas à Chartres, aussi pensons-nous que de longues solives, courant d'une colonne à l'autre, servaient à suspendre les tentures de couleur et les tapisseries historiées dont il est souvent question dans notre Nécrologe sous le nom de *dorsalia* (1). Les plus célèbres *dorsalia* furent données par M<sup>sr</sup> de Thou, vers 1580: on disait à leur sujet que hors celles du Roi, il n'y en avait pas de plus belles (2). Elles faisaient tableau et étaient embellies par de gracieux paysages et des sites pittoresques. On peut encore les admirer au Musée de la ville de Chartres où l'on en conserve de fort beaux échantillons. L'usage des tentures de diverses couleurs avait une signification mystérieuse que le plus savant liturgiste du XIII<sup>e</sup> siècle, Guillaume Durand, nous fait connaître. « Aux jours de fêtes, dit-il, on met des tentures » pour orner nos églises, afin que ces visibles ornements élèvent notre âme vers les choses invisibles. Ces tentures » sont de diverses couleurs afin que par la variété de ces » couleurs l'on voie et l'on sache que l'homme qui est le » temple de Dieu doit être orné de la variété et de la diversité des vertus. Les tentures blanches représentent la » pureté de la vie, les rouges la charité, les vertes la » contemplation, les noires ou violettes la mortification de » la chair: celles d'une couleur sombre et pâle les tribulations (3). » Au XIII<sup>e</sup> siècle ce symbolisme élevé était compris de tous les fidèles.

Notre plan indique la destination des *stalles* telle qu'elle est réglée par le *cérémonial des évêques*, telle qu'elle était adoptée à l'origine sans doute, et telle qu'elle fut rétablie momentanément sous l'épiscopat de Ferdinand de Neufville. Après la mort de ce prélat, on revint à l'usage qui regarde

(1) Pour les *dorsalia* de l'époque romane, voir le premier volume, page 78. — Cf. Le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, page CXLIII.

(2) *Entretiens sur la vie et les ouvrages des plus excellents peintres*. Paris, 1685, tome I<sup>er</sup>, page 328.

(3) *Rationale*, lib. I, cap. 3, n<sup>o</sup> 39.

comme plus honorables les stalles les plus éloignées de l'autel: ainsi on considérait à Chartres comme plus dignes les stalles adossées au jubé; en conséquence on les destinait aux premières dignités du Chapitre. C'est tout le contraire dans l'usage romain. Tout est rentré dans l'ordre et nous aimons à nous rappeler la date de cette restauration; c'est le 9 mai 1861 que le rit romain nous fut rendu. Nos anciennes stalles ont disparu à l'occasion des changements opérés dans le chœur pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il nous a été impossible de découvrir ce qu'elles étaient devenues.

Entre le sanctuaire et le chœur proprement dit était autrefois suspendue à la grande voûte par deux forts anneaux de fer une longue poutre qui traversait le chœur dans toute sa largeur, c'était la *Trabes* ou *Pertica*, que nos ancêtres appelaient la *Perche*, si commune dans les églises romanes, si rare dans les églises ogivales (1). Elle était couverte de sculptures en bas-reliefs sur deux faces: palmettes, oves, rinceaux, le tout doré sur les nervures. Sur l'extrados on plaçait des flambeaux avec cierges, et à l'intrados, pendant le Carême, on attachait un grand voile blanc importé d'Orient en Occident par les Croisés. C'est le *Velum templi*, qui est encore tendu de nos jours, non plus à la *Trabes* (2), mais à une corde fortement roidie.

Écoutez un instant ce que dit du *Velum templi* un savant professeur de l'Université de Cambridge: « Ainsi qu'on le » sait, avant les ravages funestes exercés par les iconoclastes » au XVI<sup>e</sup> siècle, le chœur de chaque église était séparé de » la nef par un jubé ou par un écran surmonté d'un grand » crucifix, des statues de la Sainte Vierge et de Saint Jean.

(1) La *Trabes* est encore en usage dans la cathédrale de Mayence.

(2) La *Trabes* remise dans un des couloirs de la crypte en 1763, est aujourd'hui conservée avec soin dans un passage de l'Évêché où l'on a eu beaucoup de peine à l'introduire à cause de sa longueur considérable, 14<sup>m</sup> 80. On y lit cette inscription moderne: *Solive transversale de l'ancien jubé du XIII<sup>e</sup> siècle*. C'est absolument erroné.

» Le lundi après le dimanche de la Quinquagésime, le matin, de bonne heure, on suspendait un grand voile appelé *Velum templi*, au devant du jubé ou de l'écran dans les églises paroissiales; dans les églises cathédrales et abbatiales, on tendait à la *trabes* un tref qui séparait le sanctuaire d'avec le chœur proprement dit. Presque toujours le *Velum templi* était blanc et en toile de lin; il restait tendu jusqu'à la messe du mercredi saint. Pendant la semaine, il était replié à l'évangile et à l'élévation de la messe. Les dimanches et jours de fête de première classe, on le repliait depuis les premières vêpres jusqu'aux complies du lendemain (1). »

A Chartres, la *Perche* était un objet fort remarqué des fidèles, surtout aux jours de fêtes, car on y attachait tout ce qu'on possédait de plus précieux dans le Trésor en fait de vases sacrés, de reliquaires, de lampes: on y suspendait encore les emblèmes des différentes vertus.

Le *maître autel*. Il se trouvait au centre du sanctuaire et l'on y montait par trois marches. Il se composait d'un simple massif de pierres recouvert d'une gigantesque dalle de marbre noir d'Égypte ayant dix pieds de long sur cinq de large. Au-dessus était une image de la sainte Vierge en argent doré, puis le tabernacle et enfin le Crucifix selon l'ordonnance du second concile de Tours, *sub titulo Crucis, Corpus Domini componatur*. Une lampe était suspendue devant le tabernacle (2). Les faces verticales étaient revêtues de parements ou *pallia* en étoffes précieuses dont la couleur variait selon l'époque de l'année liturgique. Les anciennes éditions de Sablon nous disent que l'autel était soutenu par douze colonnes aussi de jaspe. Il était autrefois au milieu du chœur, mais depuis deux cents ans environ, il a été posé plus avant afin de rendre le chœur plus spacieux. Aux grandes solennités, on le revêtait de plaques d'or et d'argent enri-

(1) Le *Beffroi*, par M. James Weale, tome II, page 45.

(2) *Parthénie*, I<sup>re</sup> partie, folio 39, verso.

chies de pierreries. Sans doute les parements métalliques fort répandus durant la période romane étaient presque inconnus à l'époque ogivale, ils existaient cependant alors à Chartres. En effet, il appert d'une ordonnance de décembre 1259 que l'évêque était obligé de nourrir et de payer les orfèvres travaillant aux parements et au rétable du maître-autel (1): le texte de l'ordonnance à ce sujet ne laisse lieu à aucun doute.

Le Nécrologe mentionne un grand nombre de parements ou *pallia* donnés durant la période romane, nous les avons indiqués aux pages 76 et 77 du premier volume. Pour la période ogivale, il parle de ceux qui ont été donnés en 1204 par la comtesse Catherine et en 1234 par l'évêque Gautier; et enfin à l'époque moderne, il cite les riches parements de soie rouge avec broderies or et argent, don royal de Louis XIII (2).

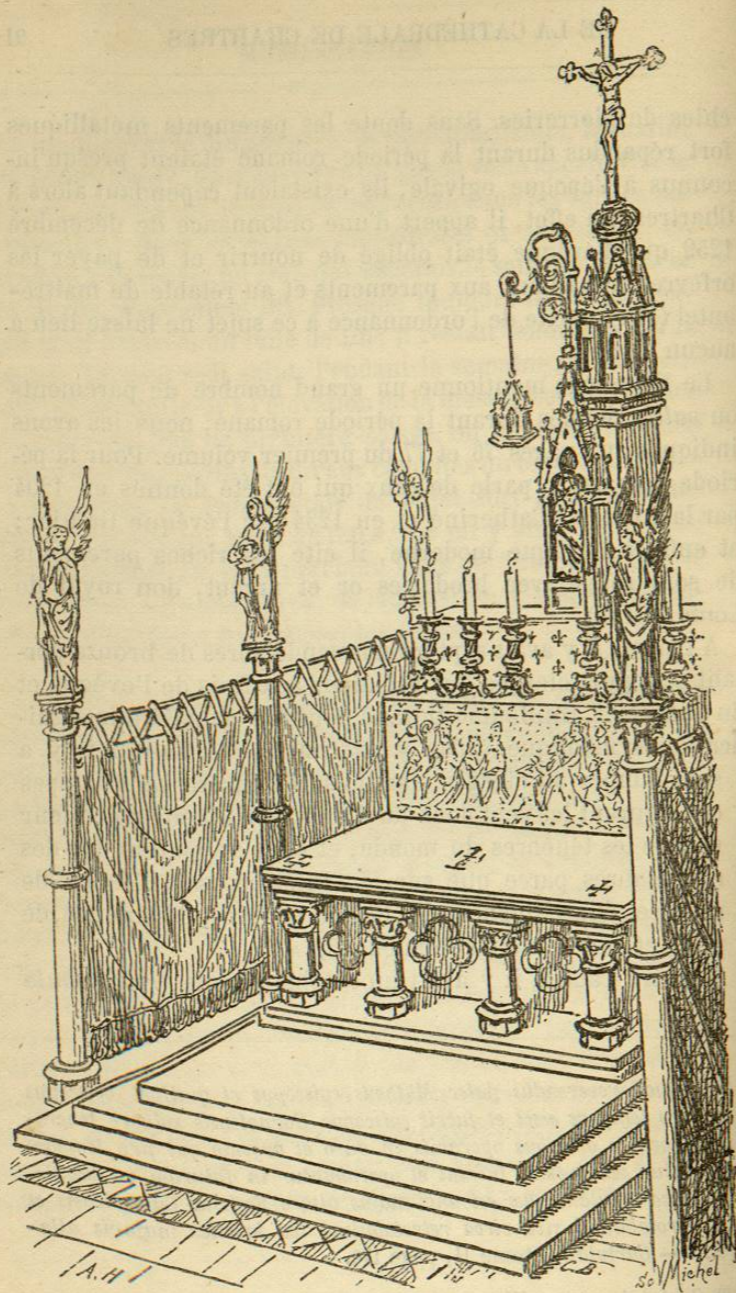
A l'autel, il y avait sept grands candélabres de bronze portant sept gros cierges qui brûlaient aux frais de l'évêque et du chevecier. Guillaume Durand nous fait connaître la signification symbolique qu'on y attachait: « A l'autel il y a sept lampes ou cierges, car Moïse fit encore sept lampes qui figurent les sept dons du Saint-Esprit. Leur splendeur éclaire les ténèbres du monde, et elles s'appuient sur des candélabres parce que sur le Christ reposait l'esprit de sagesse, d'intelligence, de conseil, de force, de science, de piété et de crainte du Seigneur (3). »

Derrière l'autel, il y avait un rétable mobile, *retrotabula*

(1) « *Quod reverendus pater Matheus episcopus et quilibet episcopus qui pro tempore esset et fuerit episcopus Carnotensis solvere teneretur expensas omnibus operariis in auro et argento qui pro tempore operantur seu operati fuerint et operabuntur in futurum in tabula, seu circa tabulam quæ est ante majus altare Ecclesiæ Carnotensis et in retrotabulata sive circa retrotabulum seu tabellas majoris altaris.* » — *Cartulaire*, tome II, page 170.

(2) *Cartulaire*, tome III, pages 113 et 178.

(3) *Rationale*, lib. 1, cap. I<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 17.



MAITRE-AUTEL D'APRÈS LES MODÈLES DE L'ÉPOQUE OGIVALE

*mobilis*. On sait qu'il y a deux sortes de rétables : les rétables fixes et les rétables mobiles. Notre ancien autel n'a jamais eu que les derniers qui variaient selon l'époque de l'année liturgique. Aux grandes fêtes, on en mettait de plus précieux afin de rehausser l'éclat de la solennité. Outre le rétable en or et argent que mentionne l'ordonnance de 1257 indiquée plus haut, nos anciens inventaires décrivent plusieurs rétables d'une grande valeur artistique et matérielle. Nous n'en citerons que deux : « 1° Un grand tableau en broderie de treize pieds de longueur sur huit de hauteur » représentant l'assomption de la Sainte-Vierge ; au bas, d'un » côté, est le roi Jean avec ses deux fils, Charles V et Louis » d'Anjou, et de l'autre côté la reine Bonne de Luxembourg, » sa femme, accompagnée de deux de ses filles. L'ouvrage est » en broderie extrêmement relevée ; les vêtements sont d'or » nué, enrichis de pierreries et de perles. Les carnations sont » d'un point refendu plus fin que le satin. Le duc de Berry » en fit présent en 1406 pour servir de rétable au grand » autel. Il a coûté dix mille écus. — 2° Un autre tableau en » broderie ayant aussi treize pieds de long sur sept de haut » représentant l'histoire de la Passion et de la Résurrection » de Jésus-Christ. Cet ouvrage est admirable et d'un dessin » beaucoup plus moderne que celui du roi Jean. Il est d'or » nué en broderies de différents points ; les contours et le » bord des draperies sont enrichis de perles fines ; il y en a » trois extraordinairement grosses qui forment la tête des » clous avec lesquels le Sauveur est attaché à la croix. Le » cadre qui est d'architecture faite de point traîné est aussi » rempli de perles ; il fut donné le 12 avril 1556 par M<sup>sr</sup> François Bohier, évêque de Saint-Malo, chanoine et prévôt de » Normandie de l'église de Chartres. Il est estimé cinquante » mille écus (1).

(1) Extrait de l'inventaire de 1682 publié par Hérisson dans la *Notice historique sur saint Piat*, pages 51 et 52. L'auteur ajoute que ces deux merveilleux rétables, après avoir été dépouillés de leurs pierreries et de leurs perles, ont été vendus en 1804 ; l'un d'eux fut seulement porté à 500 livres et adjugé à un brocanteur.